



Communiqué

Volume 25, No. 2 29 avril 2021

L'évaluation du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario sera déposée

Le 30 mars 2021, l'administration du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (le Régime) a publié les résultats du Régime pour 2020. Pour une huitième année consécutive, le Régime est entièrement capitalisé. Au 1^{er} janvier 2021, le Régime affiche un excédent de capitalisation de 8,5 milliards de dollars.

La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO) et le gouvernement de l'Ontario, qui sont les corépondants du Régime, ont décidé de déposer l'évaluation actuarielle au 1^{er} janvier 2021 auprès de l'organisme de réglementation et d'affecter l'excédent dans une réserve pour éventualités. Cette réserve vise à réduire la volatilité de la capitalisation du Régime et à faciliter la stabilité des cotisations et des prestations des membres.

« L'affectation de l'excédent actuel dans une réserve pour éventualités facilitera une plus grande stabilité des taux de cotisation et des niveaux des prestations, y compris la protection contre l'inflation, pour les membres du Régime, dans l'éventualité où de futures évaluations révéleraient une diminution des actifs du Régime et/ou une augmentation de son passif », déclare Parker Robinson, président de la FEO.